

## Compte rendu commission des finances

Présents : Claire Dufour, Muriel Lavault, Angélique Pasternak, Raymond Bressand, Francis Marguerite, Mireille Istria.

Réunion annexe : Bernard Giorgi, Marc Caurette.

*(Suite à un dysfonctionnement, nous avons fait une séance de rattrapage pour Bernard et Marc)*

La séance commence par une brève présentation du budget par Claire Dufour.

Elle donne la parole à Angélique qui nous résume le travail effectué par des membres de la commission concernant le remboursement des emprunts décidé par la municipalité et le conseil municipal.

Cette politique sera suivie en juillet et septembre. Aussi, ce sont 600 000 € de notre trésorerie qui seront affectés au désendettement.

La discussion se poursuit.

Raymond Bressand pense qu'il n'est pas nécessaire d'entrer dans les détails du budget mais d'en voir les grandes lignes. Chacun rejoint ce point de vue.

Ainsi, les questions des marges de manœuvres, de la part des salaires sont abordées mais aussi des demandes de précision sur divers points.

Concernant les marges de manœuvre, elles sont très faibles. Notre capacité d'autofinancement (CAF) est à peine positive cette année. C'est pourquoi, nous avons entamé ce désendettement sur l'année 2019 pour que nous retrouvions un peu d'oxygène cette année et en 2020.

Les élus expliquent qu'il n'est plus possible de réduire encore « la voilure » sans affecter les services à la population.

D'autre part la question de la fiscalité locale est posée outre le fait que les élus ne sont pas favorables encore cette année à accroître les impôts ainsi que les difficultés des familles, la taxe d'habitation n'étant plus du ressort de la commune.

Lors de la réunion « annexe » Marc Caurette pointe du doigt la part salariale ; 57 % du budget principal est encore en augmentation ; + 20 % en 10 ans soit environ + 200 000 €.

Les agents ne sont pas plus nombreux et leurs salaires n'ont pas été revalorisés.

De nombreux arrêts maladie souvent sur de longues périodes, nous ont obligés à faire des contrats pour les remplacements. Sur 2018, notre assureur a remboursé la somme de 48 000 € de salaires à la commune. Les cotisations ne sont pas prises en charge.

Quelques précisions encore sont apportées sur le fond de péréquation, sur l'augmentation du budget CCAS...

Francis Marguerite

*Les discussions ont été intéressantes et très riches ; il se peut que des éléments m'aient échappé.*

*Pour Marc Caurette, tu avais raison et moi aussi sur la trésorerie*

Pour la commune :

- 2013 643 000 €
- 2014 511 000 €
- 2015 621 000 €
- 2016 673 000 €
- 2017 781 000 €
- 2018 819 000 €

Si nous rajoutons environ 300 ou 400 000 € pour l'eau, nous sommes d'accord.